

Communiqué de presse, le 5 septembre 2019

Les vendanges sont lancées dans le Val de Loire

Les vendanges ont débuté le 2 septembre dans le Val de Loire. Le millésime s'annonce de belle qualité avec une quantité modérée comparée au millésime 2018.

Des conditions climatiques extrêmes

Le millésime 2019 sera marqué par des phénomènes climatiques extrêmes. Tout d'abord, les gels précoces d'avril puis ceux de début mai ont frappé l'ensemble de la région, principalement dans le vignoble de Nantes et de l'Anjou-Saumur. Après un mois de juin frais, suivi d'une première canicule du 25 au 30 qui a favorisé la coulure, l'été a vu les épisodes caniculaires se succéder, causant de la grillure sur les grappes de certaines parcelles.

Avec un état sanitaire parfait des raisins, mais de petites baies, la quantité de la récolte sera modérée, avec une belle qualité attendue.

"Ces phénomènes climatiques qui semblent s'accélérer, auront un effet notable sur nos vins. Le travail engagé par InterLoire sur le matériel végétal, les pratiques culturales et de vinification, avec tous les acteurs de la filière et les Chambres d'agriculture est plus que jamais d'actualité", rappelle Olivier Brault, Président de la commission technique d'InterLoire.

Vins de Nantes

Le ban des vendanges est annoncé pour le 5 septembre. Celles-ci devraient s'étirer sur trois semaines au vu de l'hétérogénéité des maturités selon les secteurs.

Vins d'Anjou Saumur

Selon les secteurs, les vendanges devraient débuter cette semaine pour les cépages chardonnay et pinot noir entrant dans la composition des fines bulles du Val de Loire (ban des vendanges fixé au 2 septembre). La récolte des chenins autour du 20/25 septembre sera suivie des rosés de cabernets puis des rouges en octobre.

Le vignoble du Haut-poitou semble tirer son épingle du jeu grâce aux pluies d'août qui ont permis de débloquent la maturité du sauvignon. Le ban des vendanges est fixé au 4 septembre.

Vins de Touraine

Les vendanges pour les fines bulles du Val de Loire (cépages chardonnay et pinot noir) ont commencé officiellement lundi et sont annoncées au 10 septembre pour le sauvignon, mi septembre pour les chenins et les rosés de cabernets puis à la fin du mois voire début octobre pour les rouges.

Anne-Sophie Lerouge - 02 47 60 55 23- as.lerouge@vinsvaldeloire.fr

À PROPOS D'INTERLOIRE : l'interprofession des vins du Val de Loire, située au cœur de la 3^e région viticole française de vins d'appellation, rassemble 3000 opérateurs (vignerons, négociants et coopératives) du Nantais, de l'Anjou-Saumur et de la Touraine. InterLoire regroupe les appellations, dénominations et IGP Val de Loire, réparties sur 43 000 hectares et 14 départements de la Vendée au Puy-de-Dôme, représentant 80% des volumes du bassin viticole.

Avec un budget de 6 millions d'euros, ses missions sont le pilotage économique et prospectif de la filière, la recherche et l'expérimentation, la défense et la promotion collective des vins du Val de Loire.